

MATINÉE D'INFORMATION ET D'ÉCHANGES

AGATE
AGENCE ALPINE
DES TERRITOIRES

LE NOUVEAU CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE

*Une matinée pour décrypter
le nouveau Code de la commande publique*

**Jeudi 18 avril 2019
de 9H30 à 11H30**

**Salle polyvalente
84 rue Général Decouz
Francin
73800 PORTE-DE-SAVOIE**

Le Code de la Commande Publique publié par voie d'Ordonnance du 26 novembre 2018 et de Décret du 3 décembre 2018 est entré en vigueur le 1^{er} avril dernier.

Après plusieurs tentatives infructueuses, les praticiens disposent enfin d'un code regroupant les dispositions applicables à la commande publique.

Structurée autour de la division marchés-concessions, la codification s'est effectuée à droit constant à quelques exceptions près et en intégrant certaines solutions dégagées par la jurisprudence.

Nous vous proposons une matinée d'information et d'échanges pour décrypter ce nouveau code.

PROGRAMME :

- La structure du nouveau Code de la Commande Publique : quel plan et quelle articulation entre la partie législative et réglementaire ?
- Ordonnance du 23 juillet 2015, décret du 25 mars 2016, Loi Sapin 2 du 9 décembre 2016, loi MOP, délais de paiement, dématérialisation, ... : quels sont les textes inclus dans la codification ? quels sont les textes exclus ?
- La codification est-elle vraiment à droit constant ? Quelles sont les évolutions apportées par le code ?
- Le remodelage des « marchés exclus ».
- Les solutions jurisprudentielles reprises en matière de concession : l'absence de procédure de publicité et de mise en concurrence en cas d'urgence particulière, le sort des biens en fin de concession, les motifs de résiliation.
- Les « oubliés » de la codification ? L'occupation domaniale « pure ».
- Les évolutions à venir : facturation électronique, refonte des CCAG, ...
- ...



Public visé :

Elus et techniciens



Intervenants : Pôle Gestion des collectivités

- ▶ **Yvan DUMOLLARD**
- ▶ **Stéphanie GUINET**
- ▶ **Emmanuel PETIT**



Modalités d'inscription :

- ▶ Par retour du bulletin joint

ADHERENTS :

L'inscription à la matinée est gratuite pour les adhérents Agate

NON-ADHERENTS :

Frais d'inscription de 60 € par personne.

Renseignements complémentaires : 04 79 68 53 00

BULLETIN D'INSCRIPTION

MATINÉE D'INFORMATION SUR LE NOUVEAU CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE



Jeudi 18 avril 2019
de 9H30 à 11H30



Francin
Salle polyvalente

COMMUNE / GROUPEMENT :

NOM / PRÉNOM :

QUALITÉ :

Bulletin à retourner :

Par mail : contact@agate-territoires.fr

Par courrier : **AGATE**
25 rue Jean Pellerin
CS 32631
73026 CHAMBERY